

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **22 septembre 2022** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 52

Nombre de conseillers absents à la séance : 5

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 11

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Jamal BELAIDI, Patricia BENITO, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Sylvie LACHAIZE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Bernard BERTHELIER (représenté par Alain COUDON), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Christelle CHASTEL (représentée par Jean-Luc LENTIER), Jean-Luc DONEYS (représenté par Patricia BENITO), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Nicole SOULENQ-COUSSAIN (représentée par Christophe PESTRINAUX), Véronique VISY (représentée par Magali MAUREL)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMET, Chloé MOLES, Philippe SENAUD, Jean-Louis VIDAL

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2022_086 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CABA DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS - COMPLÉMENT CONCERNANT LES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS (CALEOL) DE CANTAL HABITAT ET DE POLYGONE

Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER

Vu les articles L441-2 et R.441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la CABA ;

Vu la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) de la CABA signée le 10 mars 2021 ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) est tenue de se doter d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) et qu'elle dispose de la compétence en matière d'habitat et d'un quartier prioritaire de la politique de la ville ;

Par délibération n° DEL_2020_088 en date du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire a désigné des représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac dans divers organismes.

En vertu de l'Article R.441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Président de la CABA ou son représentant est membre avec voix délibérative des Commissions d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) de chaque organisme d'habitation à loyer modéré détenant des logements situés sur le territoire communautaire.

Il convient de compléter la représentation de la CABA au sein des CALEOL de Cantal Habitat et de Polygone.

Aux termes de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public pour cette désignation.

La candidature de Madame Aurélie DEMOULIN est proposée aux fins de représenter la CABA au sein de la CALEOL de Cantal Habitat et de celle de Polygone.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de désigner Madame Aurélie DEMOULIN en tant que représentante de la CABA au sein des Commissions d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) de Cantal Habitat et de Polygone ;
- d'autoriser sa représentante à accepter toute fonction de direction ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le Président de l'organisme concerné.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.